



Déclaration liminaire CTSD du 8 mars 2016

**Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et messieurs, membres du CTSD,**

La **Refondation de l'école** s'est donnée comme priorité, la réussite de tous les élèves. Le primaire en constitue un des axes essentiels. Ceci nécessite la reconnaissance de tous ses personnels et notamment les directeurs d'école. A la rentrée 2016, les chantiers métiers auquel le SE-Unsa a systématiquement participé, ont abouti au changement des **décharges des écoles** à 8 classes (1/3 de décharge) et des écoles à 2 classes (10 jours de décharge par an). L'UNSA-Education souligne cette augmentation de décharge même si ce temps n'est pas encore à la hauteur de ce que nous portons dans nos mandats.

Nous savons cependant garder notre esprit critique et faire remarquer que la priorité au primaire ne bénéficie pas de l'ensemble des postes annoncés. On attendait au niveau national 3000 postes pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ? On arrive péniblement à 1000. On attendait 7000 postes + de maîtres que de classes ? On en comptabilise 2360.

Quant aux 30 000 postes créés depuis 2012, ils sont toujours bons à prendre après les suppressions massives qui les ont précédés. Mais là aussi, il est temps d'accélérer la cadence. Le cabinet du ministère a confirmé mi-février l'existence d'une réserve de 76 postes au plan national pour le premier degré : 50 postes pour le plan autisme et 26 pour des ajustements locaux notamment dans le cadre de la convention ruralité.

A la rentrée prochaine, même si la démographie scolaire diminue fortement, notre département sera doté de 6 postes supplémentaires dans le 1er degré ainsi que de 5 postes dans le cadre du protocole rural.

L'Unsa-Education revendique une **école inclusive** pour la réussite de tous les élèves. Comment, lorsque les classes sont chargées, inclure les élèves en situation de handicap, accueillir dignement les enfants non-francophones ou voyageurs, proposer des pédagogies différenciées et innovantes pour lutter contre l'échec scolaire ? Nous demandons que les écoles accueillant une ULIS puissent bénéficier d'une attention particulière dans les mesures de carte scolaire.

Pour rappel, l'Unsa-Education revendique la limitation des effectifs à 24 élèves par classe et même 20 élèves dans les établissements situés dans les territoires dont les populations sont en difficulté. La réalité de certaines écoles nécessite un taux d'encadrement réduit. Il faudra donc que ce CTSD se montre attentif à ces situations. Nous constatons, comme l'année passée, que ce sont surtout les écoles de 4 classes et plus qui sont pointées et qui auront à la rentrée des classes plus chargées. Cette situation ne pourra perdurer sans créer de réelles disparités d'accueil des élèves.

L'Unsa-Education défend une **école maternelle** bienveillante et attentive aux besoins de chaque enfant. L'école maternelle est l'entrée dans la scolarisation. On ne peut donc se satisfaire que le seuil d'ouverture soit supérieur à celui de l'élémentaire. Il nous paraît également important de comptabiliser les moins de trois ans qui sont bien présents dans bon nombre d'écoles.

La question de la qualité de l'offre éducative en milieu rural est un réel sujet. Les répartitions pédagogiques complexes ne sont pas rares dans notre département tant dans les R.P.I. que dans certaines écoles primaires et doivent être prises en compte.

L'UNSA-Education est favorable à une montée en charge du **dispositif « Plus de maîtres que de classe »**, notamment pour les écoles du réseau d'éducation prioritaire.

L'UNSA-Education tient à rappeler son attachement à **l'École Publique et Laïque**. La France est un des rares pays à financer la concurrence à son propre Service public d'éducation. Aussi, nous demandons à ce qu'une attention particulière soit faite envers les écoles confrontées à une concurrence du privé.

Consciente des contraintes budgétaires, l'Unsa-Education pense que la qualité de vie des élèves passe aussi par le nombre d'élèves dans les classes et la prise en charge des spécificités des élèves. Les collègues attendent des remplaçants dans les classes, un RASED complet qui leur permette de suivre au mieux les difficultés de leurs élèves, des postes « plus de maîtres que de classes » et une vraie prise en charge des moins de trois ans.